

L'aménagement
écosystémique
des forêts



plus
PROCHE
de la nature

Intégration des enjeux écologiques dans les plans d'aménagement forestier intégré

Partie II — Élaboration de solutions aux enjeux

Version préliminaire 1.1

www.mrnf.gouv.qc.ca/fr/ecosystemique

Intégration des enjeux écologiques dans les plans d'aménagement forestier intégré

Partie II – Élaboration de solutions aux enjeux

Version préliminaire 1.1



Mathieu Bouchard, ing. f., Ph. D.
Stéphane Déry, biol., M. Sc.
Hugo Jacqmain, ing. f., Ph. D.
Jean-Pierre Jetté, ing. f.
Marc Leblanc, ing. f., M. Sc.
Normand Villeneuve, ing. f., Ph. D.
Normand Bertrand, biol.
Josée Pâquet, géogr., M. ATDR

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers

Québec, mai 2011

3.2.3.1 Forêts de conservation

Les forêts de conservation offrent probablement la meilleure garantie de conservation de la biodiversité associée aux vieilles forêts. Elles permettent d'atteindre des niveaux d'attributs de vieilles forêts représentatifs de la portion supérieure de la variabilité naturelle, notamment en ce qui concerne les chicots et le bois mort. Les territoires suivants constituent des exemples de forêts de conservation :

- Aires protégées;
- Refuges biologiques;
- Écosystèmes forestiers exceptionnels;
- Certains sites fauniques d'intérêt ou certaines portions de sites fauniques d'intérêt;
- Secteurs inaccessibles;
- Portions de lisières boisées riveraines non aménagées.

Attributs essentiels des vieilles forêts

Les chicots : arbres morts sur pied de plus de 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine (DHP).

Les arbres à valeur faunique : arbres vivants ou partiellement morts de plus de 10 cm de DHP qui présentent des caractéristiques indispensables (cavités, cime bien développée, tiges dépassant le couvert, etc.) pour divers organismes.

Les débris ligneux : tiges mortes au sol de plus de 10 cm de diamètre.

La structure du peuplement : il s'agit de l'arrangement des trois éléments précédents combiné à l'étagement varié de la végétation vivante (arbres et arbustes de différentes hauteurs), au sein d'un peuplement.

À l'échelle du grand paysage, les grandes aires protégées jouent un rôle important pour assurer la conservation de vieilles forêts et la conservation de la biodiversité qui y est associée. À une échelle plus locale, plusieurs types de forêts de conservation jouent aussi un rôle important pour assurer la conservation de vieilles forêts et la conservation de la biodiversité qui y est associée. Parmi ces forêts, on trouve, entre autres, les refuges biologiques et les écosystèmes forestiers exceptionnels.

Les forêts de conservation déjà présentes sur le territoire contribuent à répondre à la problématique de la présence de vieilles forêts aux caractéristiques adéquates. Il est toutefois important de rappeler que la dynamique naturelle fera en sorte que la présence de vieilles forêts ne sera pas nécessairement permanente dans les forêts de conservation. Seules les portions de territoire qui auront atteint le stade de vieille forêt pourront être considérées comme telles. On devrait aussi prendre en compte avec attention la composition des forêts qui y sont présentes afin de porter un diagnostic plus précis sur la contribution de ces territoires. L'utilisation de forêts de conservation pour combler des lacunes observées sur certaines portions de territoire pourrait être envisagée. D'une part, il pourrait être possible d'influencer la démarche de création d'aires protégées, menée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans les différentes régions. En utilisant les résultats des analyses suggérées dans les présentes recommandations sur l'aménagement, il serait possible d'avoir une influence sur la localisation des projets d'aires protégées, et de contribuer au mieux à l'atteinte de multiples objectifs, dont celui de maintien de vieilles forêts. D'autre part, à un niveau plus local, à partir de ces mêmes résultats, on pourrait convenir de la délimitation de

Annexe B Analyse de la composition et de la configuration des vieilles forêts

1. Types de peuplements considérés

Pour réaliser une description de la situation d'un territoire, on pourra utiliser l'information la plus récente contenue dans les bases de données géomatiques. Il est recommandé d'utiliser le travail réalisé pour la description de l'état actuel des vieilles forêts¹ (activité 2.2 du *Manuel de planification 2013-2018*) et de le compléter en y ajoutant la composition actuelle des forêts matures (tableau 1). Cette étape est justifiée par le fait que l'on doit idéalement considérer les forêts matures si l'on veut assurer le recrutement de vieilles forêts. La prise en compte des forêts matures, en plus des vieilles forêts, pourrait aussi nous permettre d'être moins sévères dans l'analyse diagnostique de la composition et de la configuration des peuplements présents sur certaines portions de territoire. Toutefois, afin d'avoir une image plus fine de la situation, on pourrait aussi réaliser les analyses qui suivent seulement sur la portion des vieilles forêts.

Par ailleurs, la considération des forêts de plus de 7 m de hauteur (classes 1, 2, 3 et 4) sera aussi utile pour l'analyse de la configuration, étant donné que leur présence en plus ou moins grande quantité pourra influencer la qualité des habitats, contribuant, entre autres, à réduire l'effet de bordure.

Tableau 1 Classes d'âge correspondant aux stades de forêt mature et de vieille forêt^a

Domaine bioclimatique	Forêt mature ^{b, c}	Vieille forêt ^{b, d}
Pessière à mousses	> 80 ans (classe 90)	> 100 ans (classes 120 ans, VIN et VIR)
Sapinière à bouleau blanc	> 60 ans (classe 70)	> 80 ans (classes 90 ans, 120 ans, VIN et VIR)
Sapinière à bouleau jaune	> 60 ans (classe 70)	> 80 ans (classes 90 ans, 120 ans, VIN et VIR)
Érablière à bouleau jaune	> 80 ans (classe 90)	> 100 ans (classes 120 ans, VIN et VIR)

- a. Lorsque cela est pertinent, les classes cartographiques correspondantes sont indiquées.
- b. Pour les classes d'âge cartographiques doubles, on considère que la première classe d'âge prévaut. Par exemple, pour une classe d'âge « 70120 », on considérerait qu'il s'agit d'un peuplement de 70 ans.
- c. Forêt mature : peuplement dont la strate dominante a atteint son plein développement (hauteur, semences) – un début de mortalité du couvert crée une quantité minimale de bois mort et encourage le développement de la régénération (*understory*).
- d. Vieille forêt : peuplement forestier caractérisé par une dominance d'essences de fin de succession, la présence d'arbres de grande dimension pour l'essence et le site, la présence d'arbres sénescents, l'abondance de bois mort à divers degrés de décomposition et la présence d'un sous-étage où le recrutement de jeunes tiges vers la canopée est en cours.

2. Territoire d'analyse

Dans certaines circonstances, des mesures déjà en place contribuent au maintien de vieilles forêts possédant des caractéristiques de composition et de configuration adéquates. C'est le cas dans la pessière, en particulier dans les secteurs où les travaux sont réalisés en grande majorité dans des forêts vierges, donc principalement composées de vieilles forêts. Dans ce

1. On utilisera ici des données non actualisées, puisque des étapes de traitements géomatiques seront nécessaires.